



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 37373

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant aux conclusions du rapport Reynaud qui a constaté, comme l'avait fait, avant lui, le rapport de l'inspection générale des affaires sociales, en 1997, l'inefficacité du dispositif de soins aux personnes en difficulté avec l'alcool, demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de l'action ministérielle susceptible d'être entreprise notamment avant la période dite de la « dépendance » (quinze ans) « durant laquelle survient et s'aggrave l'essentiel des complications familiales, sociales, des accidents, traumatismes et violences dues à l'alcool », complications qui ne sont pas prises en compte par le système actuel de soins.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37373

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 1999, page 6524